

# Fiche de données de sécurité

## Identifiant du produit

### SECTION 1. IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	Liquid Rubber Mulch Glue
<b>Autres moyens d'identification</b>	Non
<b>Usage recommandé</b>	Revêtement de protection à composant unique
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Contact alimentaire, eau potable
<b>Identificateur du fournisseur initial</b>	Liquid Rubber Canada Inc. #16-1150 Eighth Line, Oakville, ON L6H 2R4, CANADA

Numéro de téléphone en cas d'urgence 1-855-451-5820 – 24 hrs a day

Dans un cas d'urgence contacter	911
Alberta / Territoires du Nord-Ouest (PADIS):	1-800-332-1414
Colombie-Britannique (DPIC):	1-800-567-8911
Manitoba:	1-855-7POISON (1-855-776-4766)
Nouveau-Brunswick:	911
Nouvelle-Écosse / Île-du-Prince-Édouard (IWK):	1-800-565-8161
Ontario (CAO):	1-800-268-9017
Québec (CAPQ):	1-800-463-5060
Saskatchewan (PADIS):	1-866-454-1212
Yukon:	(867) 393-8700

D'urgence, transport: Veuillez contacter CANUTEC au 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 ou \*666 sur un téléphone cellulaire (24 h)

Voir la rubrique 4 concernant premiers secours.

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Non classé selon le SIMDUT 2022**

#### Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	
Mention d'avertissement	Sans objet.
Mention(s) de danger	Sans objet.



#### Conseil(s) de prudence

précautions générales	Sans objet.
Intervention	Sans objet.
Stockage	Sans objet.
Élimination	Sans objet.
Contient	Aucune connue.

### **Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)**

Provoque une irritation des yeux

Provoque une légère irritation cutanée

Peut-être nocif en cas d'ingestion

Peut-être nocif par inhalation

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### **Autre étiquetage**

Sans objet.

## **SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

### **Substances**

Sans objet. Ce produit est un mélange.

### **Mélanges**

Ne contient pas de substances dont la déclaration est obligatoire

Le texte intégral des phrases H se trouve dans la rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées dans la rubrique 8, à condition d'être disponibles

### **Autres informations**

-

## **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

### **Description des premiers secours**

#### **Généralités**

Si la respiration est irrégulière, la somnolence, la perte de conscience ou des crampes : Appelez 911 et donnez le traitement immédiatement (premiers secours)

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

#### **Inhalation**

En cas de gêne : sortez la personne à l'air frais.

#### **Contact cutané**

En cas d'irritation : rincez le produit. En cas d'irritation continue : Consultez un médecin.

#### **Contact visuel**

Rincer délicatement à l'eau tiède. Retirer les éventuelles lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer.

En cas d'irritation ou de gêne oculaire persistante : consulter un médecin.

#### **Ingestion**

Rincez la bouche abondamment et buvez de grandes quantités d'eau. En cas de gêne continue : consultez une assistance médicale et présentez cette fiche de données de sécurité.

#### **Brûlure**

Sans objet.

### **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune connue.

## **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter selon les symptômes.

## **Informations pour le médecin.**

Apportez la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

### **SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

#### **Moyens d'extinction**

Sans objet.

#### **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le feu va dégager une épaisse fumée. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

#### **Conseils aux pompiers**

Pas d'exigences particulières.

### **SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

#### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les espaces confinés.  
Les zones contaminées peuvent être glissantes.

#### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc.  
Tenir les personnes non autorisées éloignées du déversement.

#### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenez et collectez les déversements avec un matériau absorbant non combustible, par exemple du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre de diatomées, et placez-les dans un récipient pour les éliminer conformément aux réglementations locales.  
Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Évitez les solvants.

#### **Référence à d'autres rubriques**

Voir la rubrique 13 "Considérations relatives à l'élimination" sur la manipulation des déchets.  
Voir la rubrique 8 "Contrôles de l'exposition/protection individuelle" pour les mesures de protection.

### **SECTION 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

#### **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.  
Voir la rubrique 8 «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

#### **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Les compatibilités en matière de conditionnement**

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original.

#### **Conditions de stockage**

10-30°C

### **Matières incompatibles**

Acides forts  
Bases fortes  
Agents oxydants puissants

### **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

## **SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **Paramètres de contrôle**

Le produit ne contient aucune substance énumérée dans une liste canadienne des substances avec une limite d'exposition en milieu de travail.

### **Contrôles de l'exposition**

Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

### **Précautions générales**

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

### **Scénarios d'exposition**

Aucun scénario d'exposition n'est mis en œuvre pour ce produit.

### **Limite d'exposition**

Les utilisateurs professionnels sont concernés par la législation sur l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auxquelles il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessus.

### **Mesures techniques**

La formation de vapeur doit être minimale et rester sous les valeurs limites actuelles (voir ci-dessus). Si l'aération n'est pas suffisante dans la pièce, l'installation d'un système local de ventilation est recommandée. Assurez-vous que les douches oculaires et les douches d'urgence sont clairement indiquées. Suivez les précautions habituelles quand vous utilisez le produit. Évitez de respirer les vapeurs.

### **Mesures d'hygiène**

Se laver les mains après utilisation.

### **Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement**

Pas d'exigences particulières.

### **Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle**

#### **Généralités**

Utilisez uniquement des équipements de protection portant un marquage de certification reconnu, par exemple le marquage UL.

### **Équipements respiratoires**

Type	Classe	Couleur	Normes
Aucune protection respiratoire n'est requise en cas de ventilation adaptée			

## Protection de la peau

Recommandé	Type/Catégorie	Normes
Porter des vêtements de protection appropriés, par exemple une combinaison en polypropylène ou des vêtements de travail spéciaux en coton/polyester.	N/A	N/A



## Protection des mains

Matériel	Épaisseur minimum (mm)	Délai de rupture (min.)	Normes
Caoutchouc nitrile	0.56	>240 mins	EN374-2, EN374-3 EN388



## Protection des yeux

Type	Normes
Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales.	EN ISO 16321-1
Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales.	EN166
Écran facial	EN ISO 16321-1
Écran facial	EN166



## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Liquide
Couleur	Bluish Milky White
Odeur	Doux
Seuil olfactif (ppm)	Aucune information disponible
pH	9
Densité (g/cm <sup>3</sup> )	Aucune information disponible
Viscosité cinématique	Aucune information disponible
Caractéristiques des particules	Aucune information disponible
<b>Changement d'état</b>	
Point de fusion (°C)	Aucune information disponible
Le point/l'intervalle de ramollissement (°F)	Ne s'applique pas aux liquides.
Point d'ébullition (°C)	100
Pression de vapeur	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Température de décomposition (°C)	Aucune information disponible
Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie	
Point d'éclair (°C)	100
Inflammabilité (°C)	Le matériau n'est pas combustible.
Température d'auto-inflammation (°C)	Aucune information disponible
Limite d'explosivité (% v/v)	Aucune information disponible

Solubilité	
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble
n-octanol/coefficient d'eau (LogKow)	Aucune information disponible
Solubilité dans la graisse (g/L)	Aucune information disponible
Autres informations Sensibilité aux chocs	Non
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 100)	Water
D'autres paramètres physiques et chimiques	Aucune information disponible.
Capacités oxydantes	Aucune information disponible.

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Aucune information disponible.

### Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7 (Manipulation et stockage).

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue.

### Conditions à éviter

Températures extrêmes  
Gel

### Matières incompatibles

Acides forts  
Bases fortes  
Agents oxydants puissants

### Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne doit être produit

## SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Produit/composant	Liquid Rubber Mulch Glue
Autres informations :	Aucune donnée n'est disponible.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit/composant	Liquid Rubber Mulch Glue
Autres informations :	Aucune donnée n'est disponible.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit/composant	Liquid Rubber Mulch Glue
Autres informations :	Aucune donnée n'est disponible.

#### Sensibilisation respiratoire

Produit/composant	Liquid Rubber Mulch Glue
Autres informations :	Aucune donnée n'est disponible.

**Sensibilisation cutanée**

Produit/composant  
Autres informations :

Liquid Rubber Mulch Glue  
Aucune donnée n'est disponible.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Produit/composant  
Autres informations :

Liquid Rubber Mulch Glue  
Aucune donnée n'est disponible.

**Cancérogénicité**

Produit/composant  
Conclusion :

Liquid Rubber Mulch Glue  
Aucun effet nocif observé

**Toxicité pour la reproduction**

Produit/composant  
Autres informations :

Liquid Rubber Mulch Glue  
Aucune donnée n'est disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

Produit/composant  
Autres informations :

Liquid Rubber Mulch Glue  
Aucune donnée n'est disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Produit/composant  
Autres informations :

Liquid Rubber Mulch Glue  
Aucune donnée n'est disponible.

**Danger par aspiration**

Produit/composant  
Autres informations :

Liquid Rubber Mulch Glue  
Aucune donnée n'est disponible.

**Effets sur le long terme**

Aucune connue.

**Autres informations**

Aucune connue.

**SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Toxicité**

Produit/composant  
Valeur :

Liquid Rubber Mulch Glue  
Adopter de bonnes pratiques de travail, afin que le produit ne soit pas rejeté dans l'environnement.

**Persistance et dégradabilité**

Produit/composant  
Conclusion :  
Autres informations :

Liquid Rubber Mulch Glue  
-  
Aucune donnée n'est disponible.

**Potentiel de bioaccumulation**

Produit/composant  
Conclusion :  
Autres informations :

Liquid Rubber Mulch Glue  
-  
Aucune donnée n'est disponible.

**Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

### Autres effets néfastes

Aucune connue.

## SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

Aucun des composants n'est répertorié

### Étiquetage spécifique

#### Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	UN / ID	UN proper shipping name	Hazard class(es)	PG*	Env**
TDG	-	This product is not regulated		-	No
IMDG	-	This product is not regulated		-	No
IATA	-	This product is not regulated		-	No

\* Groupe d'emballage

\*\* Dangers pour l'environnement

#### Autre

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

TDG / Voir Annexe 1 pour toute information sur les dispositions spéciales, les exigences ou les avertissements en rapport avec le transport. Voir partie 3, pour les instructions écrites concernant l'atténuation des dommages en cas d'incidents ou d'accidents pendant le transport.

IMDG / Voir section 3.2.1 pour toute information sur les dispositions spéciales, les exigences ou les avertissements en rapport avec le transport. .

IATA / Voir tableau 4.2 pour toute information sur les dispositions spéciales, les exigences ou les avertissements en rapport avec le transport.

### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet.

### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune information disponible.

## SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Listes canadiennes

##### LES

Aucun des composants n'est répertorié

#### Liste intérieure

Aucun des composants n'est répertorié

#### Limites d'utilisation

Aucune particulière.

#### Demandes de formation spécifique

Pas d'exigences particulières.

#### Autre

Sans objet.

#### Évaluation de la sécurité chimique

Non

#### Sources

Règlement sur les produits dangereux (DORS/2022-272)

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1

Aucune connue.

#### Abréviations et acronymes

ANSI = L'American National Standards Institute

CAS = Numéro du Chemical Abstract Service

COV = Composés Organiques Volatils

DORS = Décrets, Ordonnances et Règlements Statutaires

DPNCA = Dangers physiques non classifiés ailleurs

DSNCA = Dangers pour la santé non classifiés ailleurs

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de Bioconcentration

IARC = Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)

IATA = Association Internationale du Transport Aérien

IMDG = Maritime international des marchandises dangereuses

LES = Liste extérieure des substances

LogK<sub>ow</sub> = Coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

SCL = Limite de concentration spécifique (LCS).

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

SIMDUT = Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

STEL = Limite d'exposition de courte durée

TDG = Transport des Marchandises Dangereuses

TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée

TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique

TWA = Moyenne pondérée dans le temps

UVBC = Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

**Autre**

Ce produit ne requiert pas de fiche de données de sécurité. Cette fiche de données de sécurité a été créée volontairement afin de fournir des informations pertinentes. La classification du mélange au regard des risques pour la santé est conforme aux méthodes de calcul fournies par le SIMDUT 2022.

Date de la dernière révision – 1er Janvier 2025

Liquid Rubber Canada Inc. croit que l'information contenue dans le présent document est exacte; toutefois, Liquid Rubber Canada Inc. ne peut assumer aucune garantie quant à cette exactitude et n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation des renseignements contenus dans le présent document qui ne sont pas destinés et ne devrait pas être interprétés comme des conseils juridiques ou comme une garantie du respect des lois fédérales, provinciales ou locales. Toute personne utilisant ce produit devrait réviser toutes les lois, règles ou règlements avant son utilisation, y compris, mais sans s'y limiter, les réglementations fédérales, provinciales du Canada et des états des États-Unis.

**NULLE GARANTIE DE COMMERCIALITÉ, EXPRESSE OU IMPLICITE, NE S'APPLIQUE À UNE FIN PARTICULIÈRE OU AUTREMENT.**